

Hauts-de-France, Nord  
Boussois  
rue Gabriel-Péri

## Grand ensemble dit Cité des Fleurs

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA59001539

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2022, 2023

Cadre de l'étude : enquête thématique départementale Patrimoine XXe Maubeuge et Val de Sambre

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : grand ensemble

Appellation : Cité des Fleurs

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 2002, AL, 2 à 9, 12 à 17, 20 à 26, 519

### Historique

Le site industriel verrier (verres à vitre et verres spéciaux) situé sur la commune voisine de Recquignies constitue le cœur économique de la commune de Boussois. Cette usine est reconstruite entre 1948 et 1950 et la nouvelle Cité des Fleurs va accompagner son essor.

Pour ce projet de grand ensemble, l'architecte André Lurçat est sollicité par le maire communiste de Boussois Albert Maton en raison de leur proximité idéologique mais aussi du positionnement institutionnel de l'architecte en charge de la reconstruction de Maubeuge. En effet, pour construire des logements il faut faire appel à un bailleur social - l'Office Public d'HLM du Nord - et obtenir les financements publics nécessaires à l'opération. André Lurçat joue ainsi le rôle d'intermédiaire pour obtenir des crédits auprès du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU). Le projet est déposé en 1948, le marché attribué en mai 1950. Armand Normand, architecte actif dans la région depuis 1920, collabore au projet; sans doute en tant qu'architecte d'opération.

La Cité des Fleurs participe de la même logique urbaine qu'à Maubeuge : celle de l'îlot ouvert. André Lurçat rompt ici avec le principe des lotissements antérieurs, ceux construits par les industriels aux portes des usines. Il estime en effet que la cité doit être proche de l'usine tout en étant nettement séparée d'elle. L'emprise de l'opération est une bande de terrain d'une cinquantaine de mètres de longueur prise sur les terres agricoles d'un plateau en bordure du village, à l'abri des fumées et disposant d'une vue dégagée, avantages propres à satisfaire les préoccupations hygiénistes de l'époque. Bien que située en périphérie de la commune, l'opération est proche de ses principaux équipements : la place de la mairie, le foyer des travailleurs, la poste, l'église Saint-Martin se situent rue Eugène-Chimot, qui rassemble également les quelques commerces et services de la commune. André Lurçat se voit simultanément confier la réalisation d'une école maternelle de deux classes à mi-chemin entre le centre-ville et la Cité des Fleurs.

L'unité foncière acquise pour mener à bien l'opération comprend une emprise beaucoup plus vaste que celle des constructions et la partie non construite a été cultivée jusqu'à une date récente. L'opération de 1948 comprend soixante-quatorze logements locatifs destinés principalement à des familles avec enfants. Chaque logement dispose d'une cave et d'un jardin potager. Les immeubles locatifs comprennent seize logements de deux pièces, quatorze logements de trois pièces et douze appartements de quatre pièces. Les trente-deux maisons jumelées sont toutes des logements de quatre pièces.

Le gros œuvre est constitué d'une maçonnerie en brique pleine. Un refend longitudinal divise la portée des solives en béton qui portent les planchers, également en béton (huit centimètres d'épaisseur). Les matériaux de revêtement sont de grande qualité : les murs extérieurs sont revêtus d'un enduit ciment de teinte légèrement ocre, donnée par les sables de

provenance locale. Sur certaines corniches apparaît une coloration gris-bleu mais, faute de documents originaux et de sondage, il est difficile de préciser les teintes d'origine. Toujours est-il qu'André Lurçat manifeste un fort intérêt pour les polychromies réalisées avant-guerre dans les cités-jardins allemandes (les *Siedlungen* francfortoises). À l'intérieur, les matériaux sont choisis pour leur robustesse et leur qualité : les escaliers sont revêtus d'un carrelage en tessons de céramique, les pièces humides de grès cérame et les pièces d'habitation d'un parquet en lames de chêne collé. André Lurçat utilise des éléments préfabriqués, notamment pour les encadrements de baies. L'équipement sanitaire ainsi que l'ameublement fixe font également partie d'un programme de standardisation et de fabrication en série inspiré de l'expérience de Francfort.

Les maisonnettes sont organisées avec deux niveaux en sous-sol. Leur accès est déporté sur le pignon et se fait par l'auvent qui, au-delà, donne accès aux jardins. L'entrée distribue la cuisine et le séjour qui évoque la salle commune de l'habitat rural. Au fond, se trouve le départ de l'escalier qui permet également de conduire la chaleur du poêle jusqu'à l'étage des chambres. L'accès au sous-sol se fait, lui, depuis la cuisine et dessert une buanderie ainsi qu'une cave.

La disposition des pièces est déterminée par l'ensoleillement pour les collectifs qui sont orientés au sud. Dans les maisonnettes, elle découle du plan masse d'ensemble : les séjours et les chambres sont tournés vers les cours et vers la rue tandis que les cuisines et les salles de bain ouvrent sur les jardins potagers.

La disposition à redents des espaces extérieurs ménage deux types d'espaces collectifs nettement différenciés : les cours ouvertes sur la rue, occupées par une aire de jeux pour les enfants qui est séparée de la desserte des logements par des massifs plantés de deux rangées d'arbres de haute tige ; les espaces ouverts sur la campagne, organisés pour les activités semi-rurales et les tâches domestiques (parcelles maraîchères soigneusement organisées en planches normalisées, abris pour la volaille et les lapins, installation du séchage du linge), aujourd'hui délaissés et sans usage. Les habitants se déplaçant essentiellement en vélo, des locaux sont prévus à cet usage ainsi que pour les voitures d'enfant dans les logements collectifs.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1948 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : André Lurçat (architecte, attribution par source), Armand F. Normand (architecte, attribution par source)

## Description

La cité des Fleurs est composée d'immeubles collectifs disposés en forme de U renversé, reliés par d'autres immeubles collectifs plus longs, encadrés de chaque côté par deux modules de maisons individuelles jumelées. Les murs et les baies sont composés de modules préfabriqués en béton armé, enduits et peints.

Les immeubles collectifs les plus petits (bloc B) sont constitués d'appartements de deux et trois pièces, les immeubles les plus grands (bloc A) et les maisons individuelles (bloc C) de quatre pièces. Ces modules sont semblables aux I.D.T. (Immeubles à Destination Transitoire) et aux I.S.A.I. (immeubles Sans Affectation Immédiate) construits en 1946 et 1948 à Maubeuge.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : enduit ; béton armé

Plan : ensemble concerté

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, 2 étages carrés

Élévations extérieures : élévation ordonnancée sans travées

Type(s) de couverture : terrasse

## Statut, intérêt et protection

Le grand ensemble dit Cité des Fleurs s'inscrit pleinement dans le contexte de la reconstruction post-Second Guerre mondiale. L'opération témoigne d'une attention marquée au rapport au site. Elle est également un témoignage remarquable de l'architecture d'André Lurçat. La rationalité du plan masse, la subtilité des transitions entre les différents corps du bâtiments, la cohérence du vocabulaire architectural et les qualités d'usage figurent parmi ses mérites majeurs.

La réhabilitation récente n'a accordé que peu d'attention aux qualités architecturales et aux qualités d'usage de l'ensemble, concourant à entretenir une perception dépréciative chez ses habitants. L'ensemble des porches, abris et auvents en béton qui liaient les différents corps de bâtiment ont été détruits avant 2002. De très médiocres auvents en fer et tôle ondulée sont venus remplacer les galeries et auvents en béton devant l'accès des maisons et des immeubles sur rue. Les fenêtres, à l'origine en acier et avec un simple vitrage, ont été remplacées avant 2000 par des châssis coulissants en aluminium et avec un simple vitrage. En 2008, les fenêtres ont été à nouveau remplacées par des menuiseries en PVC avec double vitrage avec coffres de volets roulants placés à l'extérieur alors que l'architecte avait prévu des vides dans les linteaux pour leur encastrement. Le principe modulaire des baies qui réglait les proportions n'est donc plus lisible aujourd'hui. Enfin, les jardinières des escaliers sont pour l'essentiel vides.

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété privée (Partenord (bailleur social). Quelques maisonnettes ont été vendues à leurs anciens locataires.)

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AD Pas-de-Calais. Série W ; 293W108385. **Dossier administratif, plans, avant-projet.**  
AD Pas-de-Calais : 293W108385
- Cité de l'Architecture et du Patrimoine. Fonds André Lurçat (1894-1970) ; 200Ifa.  
Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine : 200Ifa

### Bibliographie

- Auteur inconnu. **Construction : architecture et urbanisme d'après-guerre dans les villes du Nord de la France.** Lille : École Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille (ENSAPL), 1990 [plaquette].
- ACHE, Jean-Baptiste, PROTHIN, André, CORNU. **André Lurçat, architecte.** Paris : CNAM, 1967.
- BRADEL, Vincent. **André Lurçat : l'œuvre lorraine.** Nancy et Paris : AMAL et Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, 1995 (Itinéraires du patrimoine ; n°94).
- CARRIÉ, Benoît, MASSE, Sophie. **La cité des Fleurs. Boussois. 1948-1952. Architecte : André Lurçat.** Brochure réalisée à partir de l'étude commandée à l'agence BCA Benoît Carrié Architecture par le Ministère de la Culture, direction générale des Patrimoines, 2017 (ISBN : 978-2-11-152410-1).
- COHEN, Jean-Louis. **André Lurçat, 1894-1970 : autocritique d'un moderne.** Liège : Mardaga, 1995.
- COHEN, Jean-Louis. **L'architecture d'A. Lurçat : autocritique d'un moderne.** EHESS : thèse de doctorat : 1985 (trois volumes).
- HILAIRE, Paul. **L'œuvre de Lurçat à Maubeuge.** Mémoire de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille (ENSAPL), 1994.
- JOLY, Pierre et Robert. **L'architecte André Lurçat.** Paris : Picard, 1995.
- LUCAN, Jacques. **Architecture en France, 1940-2000 : histoire et théories.** Paris : Le Moniteur, 2001. (collection Architextes).
- LURÇAT, André. **Terrasses et jardins.** Paris : Charles Moreau, 1929. (collection L'art international d'aujourd'hui).
- LURÇAT, André. **Architecture.** Paris : Au sans pareil, 1929.
- LURÇAT, André. **Projets et réalisations.** Paris : Vincent Fréal et C<sup>ie</sup>, 1930, 88 pl.
- LURÇAT, André. **Formes, composition et lois d'harmonies, éléments d'une science de l'esthétique architecturale.** Paris : Vincent Fréal et C<sup>ie</sup>, 1957, cinq tomes.

- LURÇAT, André. **Œuvres récentes**. Paris : Vincent Fréal et C<sup>ie</sup>, 1961, tome 1.
- MONNIER, Gérard. **Histoire critique de l'architecture en France 1918-1950**. Paris : Philippe Sers, 1990.
- FRANCE. DRAC-Service de l'Inventaire général Nord-Pas-de-Calais. **L'œuvre de Lurçat à Maubeuge, Nord**. Réd. Paul Hilaire, photos Thierry Petitberghien, [Lille] : Association C. Dieudonné, CAUE du Nord, ville de Maubeuge, cop. 1994. Non paginé : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 23 cm. (Itinéraires du patrimoine, ISSN 1159-1722 ; 74).

### Périodiques

- [Auteur inconnu]. **Années 1950**. *AMC*, avril 1986, n°11.  
pp. 6-31.
- **Architectures périphériques : André Lurçat à Villejuif**. *La revue du CAUE du Val-de-Marne*, n°16, juin 1994.
- **André Lurçat**. Numéro spécial des *Points de repères du CAUE 93* (suppl. à Repères, n°51), n°19, 1994.
- **Meister der Moderne : Zwischen Muse, Marx und Moderne, André Lurçat**. *Werk, Bauen + Wohnen*, n°11, novembre 1994.  
pp. 82-84.
- BLIN, Pascale. **Le rempart de la protection sociale**. *Empreinte*, n°44, mars 1999.  
pp. 13-15 (Maubeuge).
- COHEN, Jean-Louis, DELORME, Jean-Claude, SCALABRE, Jean-Paul, SADDY, Pierre, VIGATO, Jean-Claude. **Lurçat**. *AMC*, septembre 1976, n°40.  
pp. 6-30.
- DOUTRIAUX, Emmanuel. **Libres figures maubeugeoises**. *Le Moniteur architecture*, AMC, n°103, décembre 1999.  
pp. 106-111.
- PEYCERÉ, David [dir.]. **André Lurçat, architecte (1894-1970)**. *Colonnes*, n°24, décembre 2007.
- RAGOT, Gilles. **André Lurçat (1894-1970). Autocritique d'un moderne**. *L'Architecture d'aujourd'hui*, juin 1995, n°299.  
p. 36.

### Liens web

- Dossier d'origine numérisé. : <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR31/IA59001539/index.htm>
- CARRIÉ, Benoît et MASSE, Sophie. La cité des Fleurs. Boussois. 1948-1952. Architecte : André Lurçat. Brochure réalisée à partir de l'étude commandée à l'agence BCA Benoît Carrié Architecture par le Ministère de la Culture, direction générale des Patrimoines, 2017 (ISBN : 978-2-11-152410-1). [consulté le 03/11/2023] : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Architecture/Soutien-a-l-edition-et-a-la-production-audiovisuelle/Publications/La-cite-des-Fleurs-a-Boussois>

## Illustrations



Vue générale depuis le nord.  
Phot. Thierry Petitberghien  
IVR31\_20025900379X



Vue générale depuis la rue (sud).  
Phot. Thierry Petitberghien  
IVR31\_20025900376X



Vue générale d'une place :  
pavillons (à gauche et à droite) et  
immeuble collectif (dans le fond).  
Phot. Thierry Petitberghien  
IVR31\_20025900377X



Vue générale de  
l'articulation rue-place.  
Phot. Thierry Petitberghien  
IVR31\_20025900378X



Immeuble collectif et  
pavillon individuel.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900010NUCA



Vue latérale d'un immeuble collectif.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900006NUCA



Vue arrière des pavillons,  
prise depuis les jardins.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900012NUCA



Vue arrière des pavillons,  
prise depuis les jardins.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900023NUCA



Vue arrière des pavillons,  
prise depuis les jardins.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900024NUCA



Vue arrière des pavillons,  
prise depuis les jardins.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900017NUCA



Vue du bloc A côté rue.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900001NUCA

Vue arrière des pavillons,  
prise depuis la rue.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900016NUCA



Dispositif d'entrée actuel du bloc A.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900018NUCA



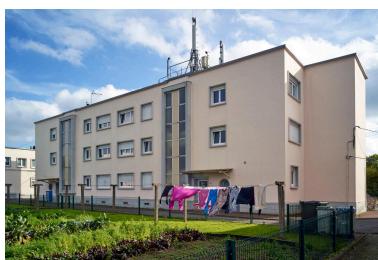
Vue du bloc A côté rue.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900013NUCA



Vue du bloc A côté rue.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900014NUCA



Vue du bloc A côté rue.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900015NUCA



Vue du bloc B côté jardin.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900008NUCA



Vue des pavillons situés aux  
extrémités de l'opération  
(bloc C) prise depuis la rue.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900002NUCA



Vue des pavillons situés aux  
extrémités de l'opération  
(bloc C), prise depuis la rue.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900004NUCA



Vue des pavillons situés aux  
extrémités de l'opération  
(bloc C), prise depuis la rue.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900003NUCA



Accès aux blocs C.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900021NUCA



Accès aux blocs C.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900022NUCA



Vue générale de la frange nord de l'opération, initialement occupée par des clapiers et des potagers, aujourd'hui espace vert sans usage particulier.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900007NUCA



Vue générale de la frange nord de l'opération, initialement occupée par des clapiers et des potagers, aujourd'hui espace vert sans usage particulier.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900009NUCA



Vue générale de la frange nord de l'opération, initialement occupée par des clapiers et des potagers, aujourd'hui espace vert sans usage particulier.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900005NUCA



Appropriation des espaces d'entrée des pavillons par les habitants.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900011NUCA



Appropriation des espaces d'entrée des pavillons par les habitants.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900019NUCA



Appropriation des espaces d'entrée des pavillons par les habitants.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20205900020NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Les cités et lotissements de Maubeuge et du Val de Sambre (IA59001927) Hauts-de-France, Nord, Maubeuge

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Lucie Grembert, Karl-Michael Hoin, Sophie Luchier

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale depuis le nord.

IVR31\_20025900379X

Auteur de l'illustration : Thierry Petitberghien

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue générale depuis la rue (sud).

IVR31\_20025900376X

Auteur de l'illustration : Thierry Petitberghien

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale d'une place : pavillons (à gauche et à droite) et immeuble collectif (dans le fond).

IVR31\_20025900377X

Auteur de l'illustration : Thierry Petitberghien

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'articulation rue-place.

IVR31\_20025900378X

Auteur de l'illustration : Thierry Petitberghien

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Immeuble collectif et pavillon individuel.

IVR32\_20205900010NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue latérale d'un immeuble collectif.

IVR32\_20205900006NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue arrière des pavillons, prise depuis les jardins.

IVR32\_20205900012NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue arrière des pavillons, prise depuis les jardins.

IVR32\_20205900023NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue arrière des pavillons, prise depuis les jardins.

IVR32\_20205900024NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue arrière des pavillons, prise depuis les jardins.

IVR32\_20205900017NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue arrière des pavillons, prise depuis la rue.

IVR32\_20205900016NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bloc A côté rue.

IVR32\_20205900001NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dispositif d'entrée actuel du bloc A.

IVR32\_20205900018NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bloc A côté rue.

IVR32\_20205900013NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bloc A côté rue.

IVR32\_20205900014NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bloc A côté rue.

IVR32\_20205900015NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du bloc B côté jardin.

IVR32\_20205900008NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue des pavillons situés aux extrémités de l'opération (bloc C) prise depuis la rue.

IVR32\_20205900002NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des pavillons situés aux extrémités de l'opération (bloc C), prise depuis la rue.

IVR32\_20205900004NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des pavillons situés aux extrémités de l'opération (bloc C), prise depuis la rue.

IVR32\_20205900003NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Accès aux blocs C.

IVR32\_20205900021NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Accès aux blocs C.

IVR32\_20205900022NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la frange nord de l'opération, initialement occupée par des clapiers et des potagers, aujourd'hui espace vert sans usage particulier.

IVR32\_20205900007NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la frange nord de l'opération, initialement occupée par des clapiers et des potagers, aujourd'hui espace vert sans usage particulier.

IVR32\_20205900009NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la frange nord de l'opération, initialement occupée par des clapiers et des potagers, aujourd'hui espace vert sans usage particulier.

IVR32\_20205900005NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Appropriation des espaces d'entrée des pavillons par les habitants.

IVR32\_20205900011NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appropriation des espaces d'entrée des pavillons par les habitants.

IVR32\_20205900019NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appropriation des espaces d'entrée des pavillons par les habitants.

IVR32\_20205900020NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation